

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25.09.03 Convocation du 17.09.03

Compte rendu affiché 26 septembre 2003

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

**Objet : MODIFICATION DU
POS 1994**

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,
Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,
Maires-Adjoints,

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	27
votants	28

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, MARMONIER,
BERRA, M. GONDELAUD, Mme ZUILI, MM. GOSSET, CHRETIN,
Mmes PERRIN, DESVIGNES, MM. FORGET, MACHURAT, Mlle MILLET,
MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR.

Absents représentés : Mme WYMANN par Mme BOUHEY.

Absents excusés : M. FERNANDES.

Monsieur l'Adjoint délégué rappelle que le Plan d'Occupation des Sols adopté en février 2001 par la Communauté Urbaine de Lyon a été annulé par le Tribunal Administratif. Conformément à la loi, a été remis en vigueur le Plan d'Occupation des Sols de 1994, document d'urbanisme antérieurement en application.

Il rappelle qu'afin de ne pas pénaliser trop lourdement les projets d'urbanisme des différentes communes, la Communauté Urbaine a mis en oeuvre une procédure de révision d'urgence mais également une procédure de modification. La commune, par délibération du 6 juin 2003 a fait part de ses demandes tant liées à la procédure de révision que de modification.

Monsieur le Maire-Adjoint propose de compléter les propositions formulées par la commune en ajoutant une nouvelle demande de modification. Il indique en effet que dans le cadre d'un futur aménagement d'équipements publics, il convient de solliciter l'inscription d'une réserve au profit de la commune sur un terrain situé au dus de Neuville-sur-Saône, en limite de Fleurieu-sur-Saône et Montanay, au lieu-dit "**La Bigue**".

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de l'Urbanisme,
- Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 05.06.2003,

- Sollicite l'inscription au profit de la commune d'une réserve sur le terrain situé au lieu-dit "**La Bigue**" repéré sur le plan annexé à la présente délibération,
- Demande à la Communauté Urbaine de Lyon de bien vouloir intégrer cette demande à la procédure de modification du POS de 1994 actuellement en cours,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE s/SAONE, le 25 septembre 2003

LE MAIRE
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 26 septembre 2003
- de la publication le 27 septembre 2003
- Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 26 septembre 2003